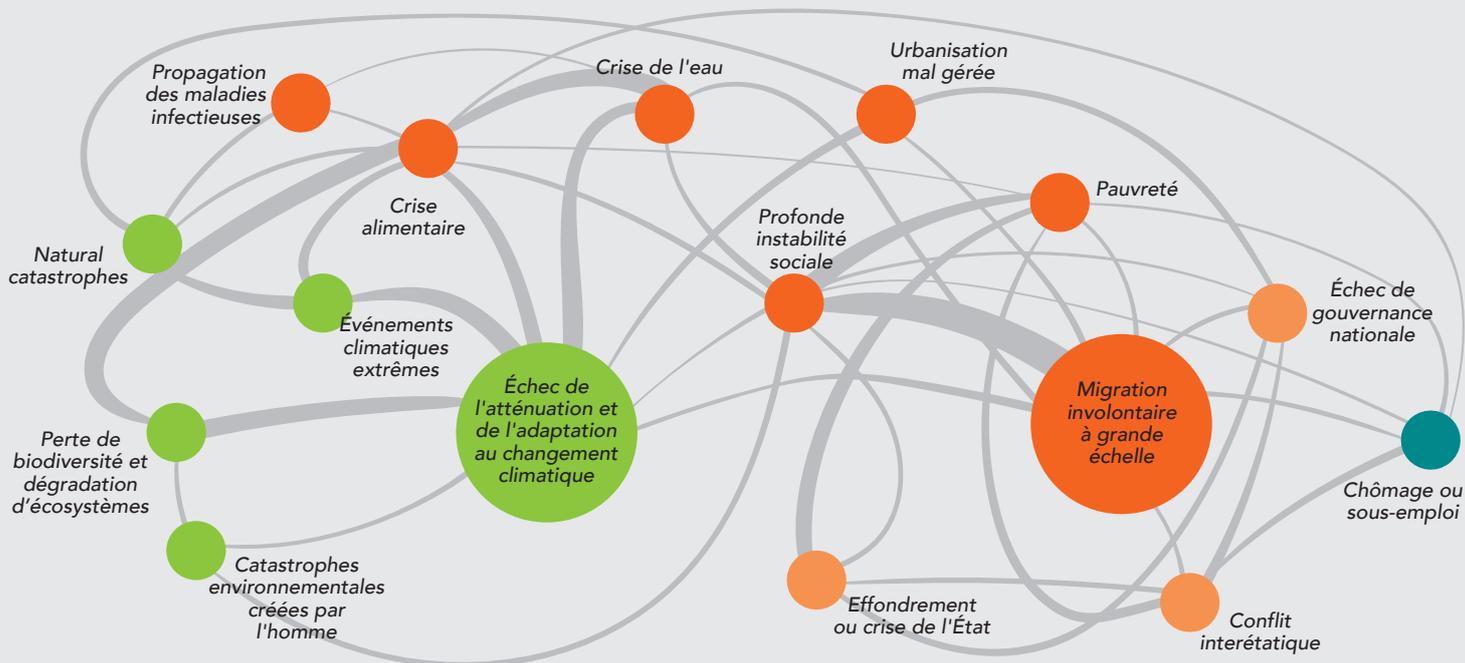


Synthèse des liens, N° 1, Juillet 2017

Changement climatique & Environnement

Migration



Principales observations

L'impact du changement climatique sur la migration va s'intensifier à l'avenir. Pourtant, le degré de confiance dans les projections quantitatives sur les évolutions de la mobilité est faible, en raison de sa pluricausalité.

Les catastrophes soudaines, comme les inondations, les tempêtes et les tremblements de terre, ont déplacé 26,4 millions de personnes par an au cours des deux dernières années. Plus que ces événements extrêmes, les effets des changements progressifs auront probablement, à l'avenir, un plus grand impact sur les déplacements des populations.

Le changement climatique et les changements environnementaux mondiaux influencent les flux migratoires, mais ils n'en sont pas les seuls moteurs.

Le changement environnemental au niveau mondial exacerbe les défis actuels en zones urbaines, comme les structures déséquilibrées de la population, l'absence de cohésion sociale et l'inégalité sociale. Et c'est à la mesure d'un cadre favorable aux migrants et aux habitants, créé par les politiques, que se déterminera en grande partie le niveau de fonctionnalité d'une ville.

La migration est de plus en plus prise en compte dans les débats sur le changement climatique, tandis que les problèmes environnementaux et climatiques sont eux inclus dans les processus politiques sur la migration. Néanmoins, on constate toujours une absence de réponses politiques exhaustives sur la migration et l'environnement.

Il est également possible que des populations aux ressources limitées ne soient pas en mesure de tirer parti de la migration en tant que stratégie d'adaptation et qu'elles se trouvent, en conséquence, piégées dans des situations vulnérables.

Les stratégies classiques de coopération au développement dans les zones rurales, comme la diversification des moyens de subsistance et la gestion durable des ressources naturelles, semblent être des approches viables pour s'adapter au changement climatique et réduire la pression migratoire vers les zones urbaines.

La DDC a souligné le besoin de renforcer davantage la base de connaissances et d'encourager les synergies et la coopération intersectorielle sur le lien entre changement climatique et migration.

Contexte

Pourquoi cette synthèse des liens ?

La DDC a engagé un dialogue visant à analyser les liens entre changement climatique, environnement et risques de catastrophe d'une part, et migration et développement économique d'autre part. Ce dialogue porte, entre autres, sur les contributions thématiques, les discussions en ligne et un atelier organisé au Maroc en mars 2016, en se concentrant sur l'Afrique du Nord.

Cette synthèse est axée sur les liens entre changement climatique/environnement et migration, et synthétise les principales conclusions de ce processus à ce jour, dont la littérature pertinente. Bien qu'abordant ces liens

de manière générale, cette synthèse s'intéresse plus particulièrement à l'Afrique du Nord et explore différents types de migration.

Liens entre changement climatique et migration

Les facteurs environnementaux ont toujours agi, avec d'autres facteurs, comme des moteurs de la mobilité humaine¹ sous l'effet des événements climatiques extrêmes, de la montée des eaux et de l'accélération de la dégrada-

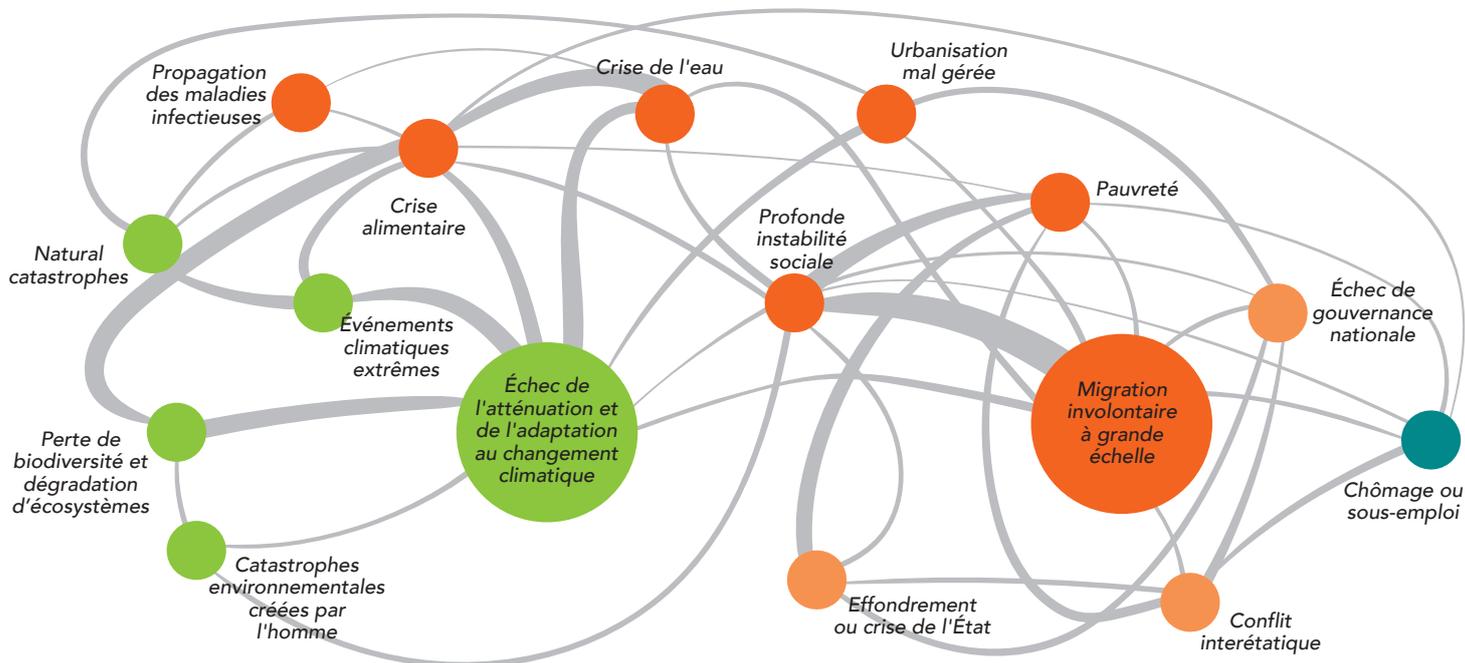
1 Selon le Cadre de l'adaptation de Cancún de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, la mobilité humaine se réfère à trois formes de mouvement de population : 1. Déplacements (mouvements forcés de personnes), 2. Migration (mouvements volontaires principalement), 3. Relocalisations planifiées (processus organisé et planifié d'installation de personnes/groupes de personnes dans un nouvel endroit) (UNFCCC 2011).

2 Le terme « migration » utilisé dans cette synthèse inclut différents aspects de la migration, et aucune distinction n'est faite entre ce qu'on appelle la migration volontaire et la migration forcée étant donné les zones d'ombre qui existent entre ces différents concepts. Là où nous parlons explicitement d'un mouvement forcé de personnes, nous utilisons le terme « déplacement ».

Figure 1 : liens entre changement climatique et migration

adapté de *Global Risks Interconnections Map 2016* du rapport mondial sur les Risques 2016 du World Economic Forum

Vert : risques environnementaux ; rouge : risques sociaux ; orange : risques géopolitiques ; bleu : risques économiques.



tion environnementale, dont l'érosion des côtes, la désertification et la perte de biodiversité.

Le changement climatique, l'environnement et la migration sont interconnectés, soit directement, soit indirectement (Figure 1). Ne pas réussir à s'adapter au changement climatique et en atténuer les effets pourrait détériorer les conditions environnementales, conduire à des crises alimentaires et des pénuries d'eau croissantes, qui – parmi d'autres facteurs – ont un impact sur les stratégies des moyens de subsistance, parmi lesquelles la migration.

Cependant, la connexion entre changement climatique et environnemental et migration est loin d'être déterministe, et les effets directs du changement environnemental sur la migration ne doivent pas être surestimés. La migration est un phénomène aux causes multiples, où le changement climatique agit comme un facteur d'amplification, rendant encore plus complexe le lien environnement-migration.

Changement environnemental et modèles de migration

Les décisions d'émigrer sont le résultat d'une interaction complexe entre micro-facteurs et facteurs individuels. Par conséquent, les facteurs environnementaux déclenchent différents flux de population : internes ou transfrontaliers,

temporaires ou permanents, volontaires ou forcés. Les modèles migratoires ont aussi tendance à différer selon le type de changement environnemental.

Des événements météorologiques extrêmes tendent à générer des mouvements soudains, de grande ampleur et à court terme pour la plupart, pour lesquels le retour est parfois possible à court, moyen ou long terme après réflexion sur l'intérêt d'un tel retour, et une fois les dommages réparés. Le changement progressif et la dégradation des conditions environnementales, comme la désertification, la baisse de fertilité des sols, l'érosion côtière et la montée des eaux, ont vraisemblablement une grande incidence sur les moyens de subsistance et les systèmes de production. En tant que phénomènes à évolution lente, ils peuvent forcer un plus grand nombre de personnes à migrer progressivement. On manque cependant cruellement de données et de preuves dans ce domaine.

La migration liée au changement environnemental provient habituellement des zones rurales en direction des zones urbaines, car les moyens de subsistance des migrants des zones rurales sont le plus souvent associés à des ressources sensibles aux changements climatiques. Cependant, la migration hors de zones urbaines induite par des facteurs environnementaux pourrait également augmenter à l'avenir, car la montée des eaux affecte de plus en plus les zones côtières fortement peuplées.

Faits & Chiffres

Risques climatiques futurs dans tous les secteurs

- Il est prévu qu'au cours du XXI^e siècle, le changement climatique réduise significativement les eaux de surface renouvelables et les ressources en eaux souterraines dans la plupart des régions subtropicales sèches, intensifiant ainsi la compétition pour l'eau entre les secteurs.
- En raison de l'élévation du niveau de la mer, les systèmes côtiers et les zones côtières de faible élévation subiront de plus en plus des effets négatifs, comme les inondations et l'érosion côtière.
- Il est prévu que le changement climatique ait un impact négatif sur la production des principales cultures, comme le blé, le riz et le maïs, dans les régions tropicales et tempérées. On s'attend à des incidences rurales importantes à court terme, à cause des répercussions sur la disponibilité et la fourniture des ressources en eau, sur la sécurité alimentaire et les revenus agricoles, y compris des changements dans la production de cultures alimentaires et non-alimentaires partout dans le monde.
- Il est à prévoir qu'au cours du XXI^e siècle, les effets du changement climatique ralentissent la croissance économique, rendent la réduction de la pauvreté plus difficile, affaiblissent davantage la sécurité alimentaire et maintiennent les actuels pièges de la pauvreté ou en créent de nouveaux (IPCC, 2014).

La migration à l'échelle mondiale

La mobilité humaine dans le monde s'estime à environ 1 milliard de personnes, dont 244 millions de migrants internationaux (Nations Unies, 2015) et 740 millions de migrants internes (PNUD, 2009). Ces chiffres incluent 65 millions de déplacés par la force, 21 millions de réfugiés et 41 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (HCR 2016). La migration interne est en grande partie une migration des populations rurales vers les zones urbaines.

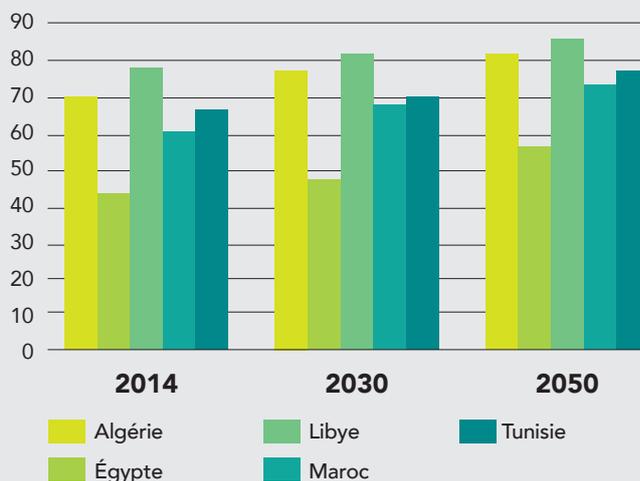
Migration rurale vers la ville

La migration interne conduit à l'urbanisation d'une population d'un pays. Les mouvements de populations rurales vers les zones urbaines combinés à une croissance démographique rapide provoquent une urbanisation galopante dans les pays d'Afrique du Nord. Le pourcentage médian de la population urbaine devrait passer de 55 % en 2014 à 68 % en 2050 en Afrique du Nord.

Figure 2 : pourcentage de la population urbaine dans les pays d'Afrique du Nord sélectionnés.

Données des Nations Unies, 2014.

Population urbaine
(Pourcentage de la population totale (%))

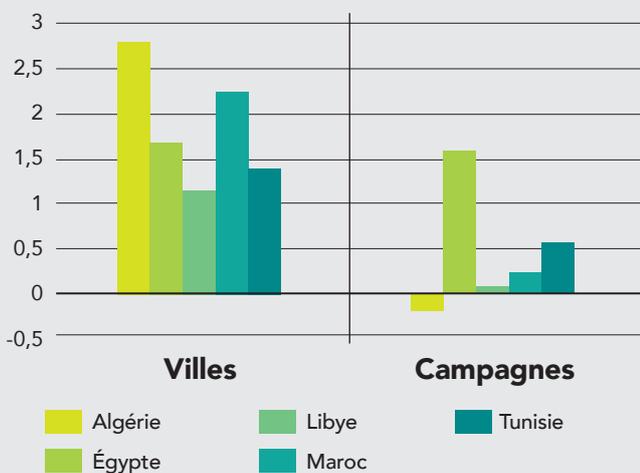


La moitié environ de la croissance démographique urbaine mondiale est imputable à la migration (Tacoli/McGranahan/Satterthwaite 2015). En Afrique du Nord, entre 2010 et 2015, le taux moyen de croissance annuelle de la population des zones urbaines a été d'environ 2 %, alors que la population rurale augmente à un rythme plus lent, voire même décroît.

Figure 3 : taux de croissance démographique entre 2010 et 2015 dans les pays d'Afrique du Nord sélectionnés.

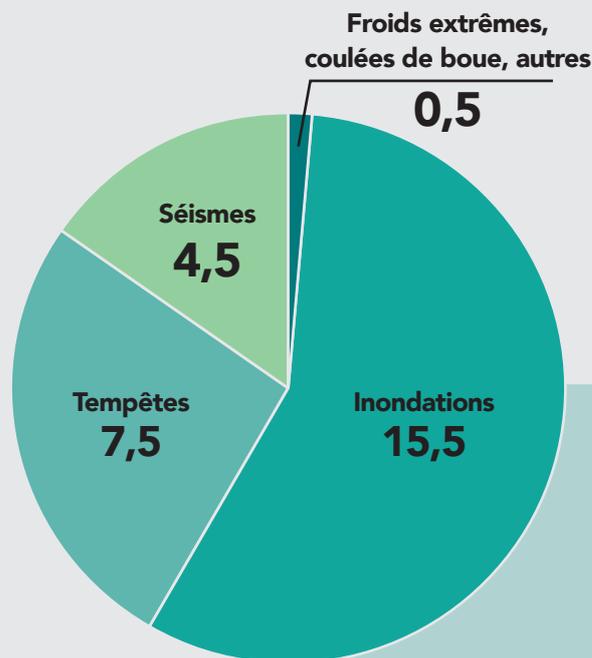
Données des Nations Unies 2014

Taux de variation annuel en population en taille (2010-2015) (%)



Personnes déplacées, par type de catastrophes, en millions (moyenne 2008-2013).

Adapté de IOM/ Sciences Po 2016.



Migrants environnementaux

Il existe plusieurs estimations et projections du nombre de migrants environnementaux ou climatiques. Les estimations parlent d'environ 80 à 150 millions de migrants environnementaux en 2030, voire même 300 millions en 2050 (JOM/SciencesPo 2016). Les méthodologies utilisées pour ces estimations ont été fortement critiquées, car reposant sur l'hypothèse implicite selon laquelle la migration environnementale est clairement identifiable par rapport à d'autres formes de migration. Le terme implique une relation déterministe entre changements climatiques ou environnementaux et migration, mais ne rend pas justice à la complexité des décisions de migrer.

Migrations liées aux catastrophes

Les catastrophes soudaines ont déplacé 26,4 millions de personnes par an au cours des deux dernières années. (IOM/Sciences Po 2016/Initiative Nansen).

Les effets des changements progressifs auront probablement, à l'avenir, un plus grand impact sur les déplacements des populations que les événements extrêmes. Au cours des 30 dernières années, les sécheresses ont affecté deux fois plus de personnes que les tempêtes (1,6 milliard par rapport à 718 millions) (IOM 2009).

Développement des politiques au niveau mondial

La migration est de plus en plus prise en compte dans l'agenda sur le changement climatique, tandis que les questions environnementales et climatiques sont elles incluses dans les processus politiques sur la migration.

L'Accord de Paris (2015) de la CCNUCC demande la mise en place d'un groupe de travail afin de développer des recommandations d'approches intégrées visant à prévenir, minimiser et faire face aux déplacements liés aux effets négatifs du changement climatique (Article 50). C'est un signe important de l'attention portée à la migration dans le cadre des négociations internationales sur le changement climatique. L'Accord de Paris constitue un nouveau point d'ancrage pour répondre aux problèmes des déplacements et de la migration environnementale (IOM/ Sciences Po 2016). Cependant, la pertinence d'un processus international comme meilleur moyen pour s'occuper de ce problème fait toujours débat, dans la mesure où les populations ont tendance à migrer à l'intérieur de leur propre pays ou vers les pays voisins. Les accords bilatéraux ou régionaux auront, par conséquent, un rôle déterminant à jouer.

Dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe (RRC), le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) encourage l'adoption de politiques et de programmes portant sur la mobilité humaine induite par les catastrophes, pour renforcer la résilience des populations touchées et des communautés hôtes (Article 30).

Lors des débats sur les politiques migratoires, la migration environnementale est généralement traitée aux niveaux national, bilatéral ou régional, et moins au niveau international. Sur le plan intergouvernemental, le sujet est d'abord traité par des processus politiques non contraignants, comme l'Initiative Nansen portée par les États (<https://www.nanseninitiative.org/>). L'Initiative Nansen, lancée par la Suisse et la Norvège en 2012, a été conçue pour identifier les lacunes dans les connaissances normatives, institutionnelles et opérationnelles sur la protection des populations touchées, et, en premier lieu, pour trouver des moyens de prévenir ou de réduire les déplacements induits par des catastrophes. C'était un processus consultatif ascendant porté par les États, qui impliquait des partenaires multiples. L'objectif global était de trouver un consensus sur les principes et les éléments clés visant à protéger les populations déplacées au-delà des frontières dans un contexte de catastrophes causées par des risques naturels, dont ceux liés au changement cli-

matique. Ce processus a débouché sur le « Programme de protection des personnes déplacées au-delà des frontières dans le contexte de catastrophes et des effets des changements climatiques », fondé sur les trois piliers de la coopération internationale, les normes régissant le traitement des personnes touchées et les réponses opérationnelles. Après l'adoption du Programme de protection en 2015 à Genève par 109 États, l'Initiative Nansen a pris fin et a été remplacée par la Plateforme multipartite sur les déplacements induits par les catastrophes, portée par les États. La plateforme vise à mettre en œuvre le Programme de protection (<http://disasterdisplacement.org>).

Malgré cet ancrage dans les agendas ou les débats internationaux respectifs, il subsiste toujours un manque de réponses politiques exhaustives sur la migration et l'environnement. Aucun cadre international n'offre aux populations une protection et une assistance sous la forme d'un statut reconnu et officiel, même si certaines actions ont rappelé aux gouvernements le besoin de reconnaître ces problèmes et d'y remédier. Les débats sur la migration, le climat, la RRC et le développement en général doivent être mieux reliés entre eux pour pouvoir s'attaquer efficacement aux divers aspects de la migration liée à l'environnement et au climat (IOM/Sciences Po 2016).

Enjeux clés sur le lien Changement climatique & Migration

Enjeu clé 1 : le changement climatique et l'augmentation des événements climatiques extrêmes toucheront et déplaceront toujours plus de personnes

La migration liée aux catastrophes est déjà une réalité. L'impact des effets négatifs du changement climatique sur la migration va s'accroître. On s'attend à ce que le changement climatique de ce XXI^e siècle accroisse le déplacement de populations. Pourtant, le degré de confiance dans les projections quantitatives sur les évolutions de la mobilité est faible, en raison de sa pluricausalité (IPCC 2014).

Enjeu clé 2 : il n'existe pas de migrants uniquement environnementaux ou climatiques

Le changement climatique et les changements environnementaux au niveau mondial ont une influence sur la migration et peuvent avoir un effet multiplicateur, mais ils ne sont pas les seuls éléments moteurs (Foresight 2011).

Les facteurs environnementaux ne peuvent être compris que si l'on envisage leurs rapports avec les autres moteurs démographiques, économiques, politiques et sociaux de la migration (Bilgili/Marchand 2016).

En Afrique du Nord, les effets combinés du changement climatique et des catastrophes, des pressions démographiques, des marchés du travail sous-performants, et une situation politique et sécuritaire en rapide mutation, affectent les communautés locales et les moyens de subsistance dans les zones rurales et urbaines et ont une incidence sur les modèles de mobilité humaine. En outre, les moteurs de la migration liée au changement climatique doivent être compris non seulement au niveau de l'Afrique du Nord, mais aussi au niveau des régions et des pays d'origine des migrants qui arrivent en Afrique du Nord (Ariza/Rueff 2016).

Enjeu clé 3 : les stratégies d'adaptation varient sensiblement du fait de profils d'exposition différents au changement climatique et aux autres facteurs prédominants

Les conditions environnementales, l'exposition au changement climatique et aux situations politiques diffèrent selon les pays et leurs régions. Chaque zone rurale a ses propres caractéristiques et enjeux ainsi que ses propres capacités et solutions d'adaptation ; les possibilités d'influer sur les choix migratoires sont très différentes. Au Maroc, les régions arides et montagneuses (par ex., l'Atlas) semblent être les plus affectées par la dégradation des ressources naturelles. La pression supplémentaire liée au changement climatique pourrait avoir d'autres répercussions sur la migration – déjà élevée – des ruraux vers la ville.

Il est par conséquent important de comprendre les situations locales pour déterminer des stratégies appropriées visant à réduire la vulnérabilité. Des approches différenciées pour relever les défis des différentes régions sont nécessaires.

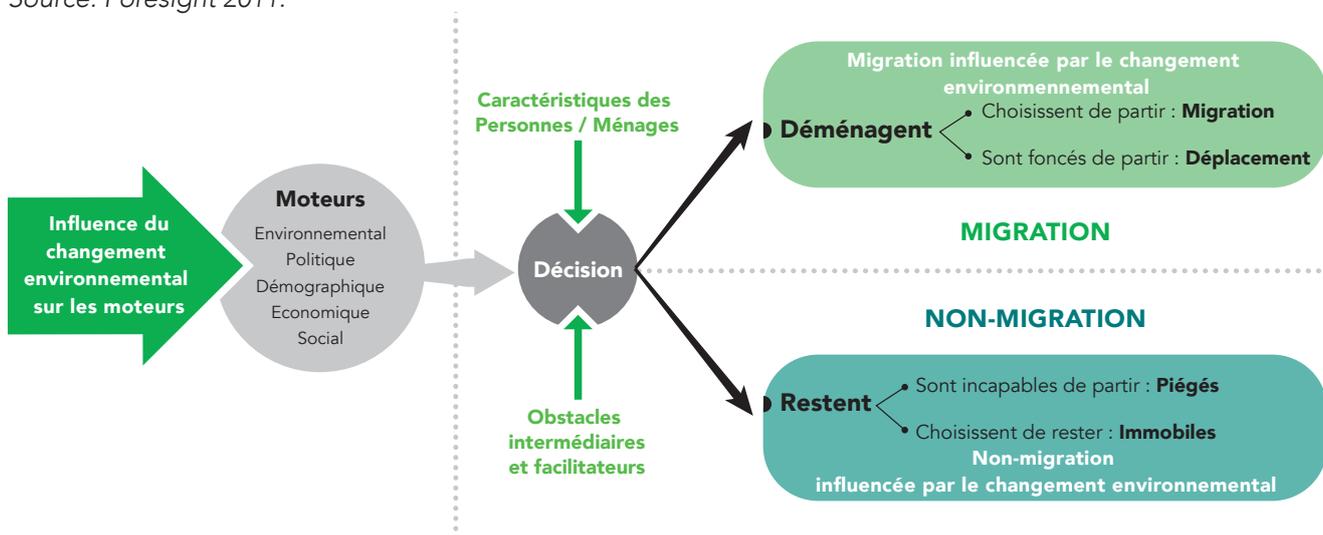
Enjeu clé 4 : la migration est une solution d'adaptation, mais aussi un obstacle à l'adaptation

La migration est souvent perçue comme un échec à s'adapter à un environnement changeant. Mais la migration peut aussi être une stratégie délibérée d'adaptation face au changement climatique et environnemental (IOM 2015). La migration est aujourd'hui un élément important des stratégies de subsistance en milieu rural, en réponse à la dégradation progressive des conditions environnementales. D'autres sources de revenu aident les migrants à survivre, tout en augmentant la résilience de leur famille grâce aux envois d'argent (UK Climate Change and Migration Coalition 2014). Dans le cas du Maroc, certains soutiennent que la transformation agricole du pays est en grande partie appuyée par des investissements liés à la migration (Bilgili/Marchand 2016).

Mais la migration peut aussi accroître la vulnérabilité, et réciproquement. C'est notamment le cas quand des personnes déménagent dans des zones à risques ou sensibles, comme des villes côtières de faible élévation ou des villes déficitaires en eau. Au Maroc, plus de 80 pour cent de la population urbaine vit dans des agglomérations côtières exposées à la montée des eaux, aux crues soudaines et aux tempêtes violentes (Grant 2011). Les migrants sont souvent les plus vulnérables. Ils le sont, d'une part, à

Figure 5: Moteurs de la migration et influence du changement environnemental

Source: Foresight 2011.



cause de leur situation irrégulière. Et, d'autre part, ils sont souvent amenés à vivre dans des campements fortement peuplés et situés dans des zones exposées aux risques environnementaux, et ne disposent pas du capital humain, social ou financier nécessaire pour se protéger (Foresight 2011). L'exposition des villes côtières et le niveau élevé de vulnérabilité des populations pourraient déclencher une seconde vague de migration vers les pays tiers situés au-delà de la Mer Méditerranée (Ariza/Rueff 2016).

Enjeu clé 5 : une attention particulière doit être portée au rôle des villes

L'urbanisation s'étend rapidement en Afrique du Nord, notamment au Maroc et en Algérie, avec des taux de croissance démographique urbaine supérieurs à 2 pour cent par an. Ces zones urbaines sont souvent confrontées à des défis socio-économiques majeurs, comme une structure démographique déséquilibrée, un manque de cohésion sociale, une inégalité sociale et un fort taux de chômage (des jeunes). Le changement environnemental mondial agit comme un multiplicateur des défis existants et fragilise encore plus les villes (Foresight 2011). Une attention particulière doit donc être accordée à la vulnérabilité des villes et aux habitants les plus vulnérables au changement climatique, comme les migrants. La façon dont les autorités d'une ville réagiront face aux nouvelles arrivées et les politiques mises en place pour créer un cadre favorable aux migrants et aux habitants des villes détermineront en grande partie le niveau de fonctionnement et de résilience d'une ville face au changement climatique.

Enjeu clé 6 : il y a des interactions complexes entre la dégradation environnementale et la migration dans les zones d'origine et de destination

La migration peut affecter l'environnement dans les lieux de destination et d'origine. Des mouvements à grande échelle peuvent conduire à une surexploitation des ressources naturelles de l'environnement hôte, dans le cadre d'une urbanisation non gérée par exemple. La migration interne opérera une pression supplémentaire sur les ressources et les services disponibles dans les zones péri-urbaines et les villes moyennes. Cela peut générer plus de migrations, et créer ainsi un cercle vicieux entre migration et environnement (IOM 2009). Les migrants peuvent aussi introduire des pratiques de gestion des ressources à même d'améliorer ou de réduire les impacts environnementaux dans l'environnement hôte.

Dans les lieux d'origine, l'exode peut aussi faire baisser la pression sur les ressources naturelles, et permettre ainsi à l'écosystème local dégradé de se reconstituer (IOM 2009).

Enjeu clé 7 : dans le cadre d'une migration planifiée, les populations les plus vulnérables aux impacts du changement climatique sont les moins aptes à sécuriser leurs moyens de subsistance

Bien que le changement climatique soit reconnu comme un facteur affectant négativement la résilience des populations, il ne conduit pas forcément à plus de migration. Les populations piégées qui disposent de ressources limitées peuvent ne pas avoir les moyens de profiter de la migration en tant que stratégie d'adaptation (Bilgili/Marchand 2016). Le changement environnemental peut même réduire la capacité à migrer, car il affaiblit les ressources financières ou physiques et le capital nécessaires au financement de la migration. Les populations se retrouveront peut-être davantage piégées dans des situations vulnérables, où ni migrer sans danger ni rester ne sont des solutions. Les décideurs politiques qui se focalisent sur les populations qui bougent ne doivent pas négliger celles qui restent en situations irrégulières et vulnérables (Foresight 2011).

Enjeu clé 8 : les décideurs politiques peuvent bâtir sur des stratégies d'adaptation existantes pour faire face à la migration environnementale

Pour traiter la migration environnementale, il faut se concentrer essentiellement sur le renforcement des stratégies d'adaptation existantes et la promotion d'une utilisation durable des ressources dans les zones rurales, pour atténuer les effets négatifs du changement climatique (Bilgili/Marchand 2016). Les stratégies classiques de coopération au développement dans les zones rurales, comme la diversification des moyens de subsistance et la gestion durable des ressources naturelles, semblent être des approches valables pour s'adapter au changement climatique et diminuer la pression qui pousse à émigrer vers les zones urbaines.

Cependant, le changement climatique et les risques de catastrophe doivent être intégrés dans une gestion durable des ressources et avec des chaînes de valeur différentes pour prévenir toute adaptation inadéquate. Certaines stratégies pourraient ne plus être efficaces dans des conditions climatiques changeantes.

Pertinence pour la DDC

La DDC, à travers son Programme global Migration et Développement et sa Coopération Sud, vise à optimiser les aspects positifs de la migration pour soutenir des déplacements justes, ordonnés et réguliers des populations. Parallèlement, à travers son Programme global Changement climatique et Environnement et conjointement avec son Domaine Coopération Sud, la DDC s'efforce de remédier aux impacts du changement climatique en sécurisant les moyens de subsistance dans des conditions changeantes.

Toutefois, le lien entre changement climatique et environnemental et migration n'est pas encore une priorité en matière d'intervention. Cela est dû en grande partie au fait que la migration est un phénomène aux causes multiples qui rend difficile, voire même inapproprié, de distinguer le changement climatique comme la cause principale de la migration sans même considérer d'autres moteurs. De plus, plusieurs aspects de ce lien sont déjà abordés de manière implicite, comme par exemple, dans les travaux de la DDC sur les villes.

Néanmoins, le besoin de mieux comprendre le lien entre ces deux phénomènes mondiaux se fait de plus en plus sentir. Avec l'Agenda 2030, de nouveaux instruments sont disponibles pour aborder les déplacements d'un point de vue préventif.

Que fait déjà la DDC ?

Améliorer la base de connaissances, l'interaction et la coopération

Les réseaux de la DDC sur le Changement Climatique et l'Environnement, la Réduction des Risques de Catastrophe, la Migration et l'Emploi et les Revenus, ont co-organisé un processus pour réfléchir aux interactions. Les discussions en ligne et un atelier thématique commun à Agadir, en mars 2016, ont identifié la nécessité de renforcer davantage la base de connaissances et d'encourager les synergies et la coopération intersectorielle sur ces questions.

Projets de diversification des moyens de subsistance dans les zones rurales

La DDC n'a pas de projet spécifique au lien climat-migration, mais différents projets ont abordé de manière indirecte certaines des causes fondamentales de la migration. Les projets de diversification des moyens de subsistance et de gestion des ressources naturelles ont toujours été au cœur des activités de la DDC dans les zones rurales. Plusieurs approches, dont des projets d'adaptation au changement climatique, visent à sécuriser les moyens de subsistance dans les zones rurales dans des conditions changeantes.

En Afrique du Nord, plusieurs projets s'attaquent aux questions de développement économique à travers des chaînes de valeur et la promotion ou la création d'emplois. Ils sont conçus intelligemment sur le plan climatique pour traiter du changement climatique, et sont aussi appelés à avoir des impacts positifs sur la migration. À titre d'exemple concret, le soutien de la commercialisation de plantes aromatiques et médicinales dans le sud-est du Maroc offre la possibilité aux jeunes entrepreneurs de développer des moyens de subsistance en zones rurales, réduisant ainsi leur souhait ou leur besoin de déménager vers les centres urbains.

Références

- Ariza Niño C./Rueff H. 2016: The climate change, migration and economic development nexus in North Africa: An overview. Thematic input paper prepared for the Thematic Regional Meeting of the Swiss Agency for Development and Cooperation on 'Climate Change, Disaster Risks, Migration and Economic Development' held in Agadir, March 2016.
- Bilgili, Ö./ Marchand, K. 2016: Migration, development and climate change in North Africa. Thematic input paper prepared for the Thematic Regional Meeting of the Swiss Agency for Development and Cooperation on 'Climate Change, Disaster Risks, Migration and Economic Development' held in Agadir, March 2016. Maastricht Graduate School of Governance & United Nations University.
- Foresight 2011: Migration and Global Environmental Change. Final Project Report. The Government Office for Science, London.
- Grant, P. 2011: Climate Change Financing and Aid Effectiveness. Morocco Case Study, Final Report. Agulhas/ London.
- IPCC, 2014: Summary for policymakers. In: Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: Global and Sectoral Aspects. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge/ New York, pp. 1-32.
- IOM/SciencesPo 2016: Atlas of Environmental Migration.
- IOM 2015: The poor pay the price: New research insights on human mobility, climate change and disasters. Migration, Environment and Climate change: Policy Brief Series, Issue 9, Vol. 1, December 2015.
- IOM 2009: Compendium of IOM's activities in migration, climate change and the environment.
- Tacoli, C./ McGranahan, G./Satterthwaite, D., 2015: urbanisation, rural-urban migration and urban poverty. IIED Working Paper, London
- UK Climate Change and Migration Coalition 2014: Migration as Adaptation: exploring mobility as a coping strategy for climate change, Oxford.
- UNDP 2009: United Nations Development Programme, Human Development Report 2009 - Overcoming barriers: Human mobility and development. United Nations, New York.
- UNFCCC 2015: Paris Agreement.
- UNFCCC 2011: Cancun Adaptation Framework.
- UNHCR 2016: Global Trends: Forced displacement in 2015.
- UNISDR 2015: Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015-2030.
- United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division 2015: International Migration Report 2015: Highlights.
- United Nations 2014: Urban and Rural Areas 2014. Wallchart. (Data from the World Urbanization Prospects: The 2014 Revision.)
- World Economic Forum 2016: The Global Risk Report 2016: 11th Edition.

Collaborateurs :

Myriam Steinemann (INFRAS), Otto Simonett (Zoi), Christina Stuhlberger (Zoi), Yvonne Diallo-Sahli (DDC), Betina Etter (DDC), Daniel Maselli (DDC), Petra Sigrist (DFAE)

